LA LETTRE DE L'UGICT
NEWSLETTER HEBDO DE LA CGT DES CADRES ET TECHNICIEN-NES
Semaine du 29 mars au 4 avril 2010 N° 298

SOMMAIRE

- Jeunes diplômés-Rassemblement le 15 avril : Stop ! Pas d'avenir sans droits
- Thales Alenia Space : le conflit salarial se poursuit
- Clinique Francheville (Périgueux) : la victoire après 15 jours de grève unitaire
- Clinique du Pont de Chaume (Montauban) : la grève se durcit
- Insee : - 25 % de budget de fonctionnement
- SNCF : les informaticiens mobilisés pour leur emploi
- « Ma petite entreprise » : avec la crise, les PME ont trinqué les premières
- France Télécom : la direction dévoile ses réponses à la crise sociale
- Conseil d'Orientation des Retraites : la CGT rejette toute instrumentalisation
- Élections régionales : moins d'abstention chez les sympathisants de syndicats
- Démographie : l'âge moyen de la maternité recule
- Soirées-débats de l'Ugict-CGT: le 6 avril avec Camille Peugny sur « Le déclassement »

ÉDITO

Après le 23 mars… : vers d'autres rendez-vous

« *Comparaison n'est pas raison* » dit l'adage… plus vrai que jamais lorsqu'il s'agit d'examiner le mouvement social. En effet, se borner à compter les pieds qui foulent le pavé, puis les diviser par deux pour obtenir un nombre de manifestants, ne saurait rendre compte de l'état d'esprit des salariés. Pas plus que de comparer l'ampleur de cette journée interprofessionnelle de ce mardi 23 mars avec les manifestations de l'année dernière. Cette mobilisation, qui aurait pu être encore plus forte sans quelques dissonances syndicales, est venue confirmer le message envoyé par les élections régionales à l'exécutif. On a en effet trop peu parlé du social durant cette campagne électorale, alors que dans les entreprises le bouillonnement revendicatif ne se dément pas depuis plusieurs mois. Qu'il s'agisse de défendre les emplois menacés par les restructurations et les délocalisations, les missions entamées et remises en cause par la Révision Générale des Politiques Publiques, les salaires gelés et individualisés, les salariés bougent. Les conflits qui marquent la période ont comme constante l'unité syndicale et la forte détermination. Il n'est qu'à voir par exemple les luttes pour les salaires chez Thales ou dans de grandes cliniques privées pour s'en rendre compte. Incontestablement, ça bouge beaucoup en ce moment dans le secteur privé et dans l'industrie. Ça bouge beaucoup à l'occasion des négociations annuelles obligatoires et ces conflits permettent à de nombreux ingénieurs cadres et techniciens d'exprimer leurs revendications. Ainsi mardi dernier on a beaucoup vu de banderoles du privé et beaucoup de coquelicots de l'Ugict-CGT dans les cortèges. Si les échéances politiques sont hélas marquées par une abstention inquiétante, le moins qu'on puisse dire est que le corps social est loin de renoncer à s'exprimer et les salariés marquent à l'évidence une forte disponibilité pour agir. Ils ont envie de le faire dans l'unité pour gagner en efficacité. Cette journée du 23 mars devrait avoir des suites dont les organisations syndicales vont discuter ce mardi. Il le faudra car le chef de l'État n'a apporté aucune réponse après la déroute électorale et après une journée qui a vu 800 000 personnes descendre dans la rue dans 180 manifestations. Dans une déclaration de quelques minutes il s'est contenté mercredi de donner des gages à son électorat désorienté en lui annonçant la poursuite des réformes pour lequel il prétend avoir été élu. Toute la presse a d'ailleurs entendu mercredi une sorte de rappel aux fondamentaux. Or c'est bien le contenu de ses réformes qui est contesté. C'est bien parce que les projets du gouvernement en matière de retraites s'annoncent lourds de menaces que les salariés s'inquiètent, se mobilisent. Dans cette effervescence sociale, le patronat n'est pas exempté de devoir apporter des réponses par l'ouverture de vraies négociations. Il dépendra beaucoup de la détermination unitaire des syndicats à créer de nouveaux rendez-vous permettant de faire converger et grandir les luttes revendicatives.

Jeunes diplômés
Rassemblement le 15 avril :
Stop ! Pas d'avenir sans droits

L' UGICT-CGT organise le 15 avril en coopération avec l'Unef et l'Union Régionale CGT Ile-de-France un pique-nique géant revendicatif de jeunes étudiants et diplômés en activité professionnelle ou en recherche d'emploi .
Les informations sont données sur le site :
www.ugict.cgt.fr ou www.cv-discount.com
La mobilisation s'opère également par le réseau social Facebook.

Thales Alenia Space : le conflit salarial se poursuit

C'est par l'occupation des locaux de leurs directions sur les sites de Toulouse et de Cannes que salariés et syndicats CGT et FO de Thales Alenia Space ont décidé la semaine dernière de poursuivre leur mouvement pour les augmentations de salaires.
A Toulouse comme à Cannes, se tiendront lundi matin des assemblées générales afin de décider de la suite du mouvement.
Devant le blocage de la direction, les syndicats ont demandé la nomination d'un médiateur avant de reprendre le dialogue avec la direction, reprochant à celle-ci de n'avoir fait « *aucune* » proposition « *sur la politique salariale* ».
Les syndicats réclament une hausse de 3 % minimum des salaires, alors que l'augmentation prévue pour l'ensemble des salariés du groupe n'est que de 1,8 %, selon Gérard Ré, délégué CGT à Cannes.

Clinique Francheville (Périgueux) : la victoire après 15 jours de grève unitaire

Jeudi 25 mars au soir, les délégués syndicaux CGT et FO de la clinique privée de Périgueux sont enfin sortis de négociations avec une bonne nouvelles à l'issue de 15 jours d'une grève unitaire.
Les acquis sont en effet au rendez-vous et le travail peut donc reprendre.
D'abord, ils ont obtenu l'ouverture programmée de 20 lits. Ensuite, l'ensemble des salariés ont donc obtenu une augmentation générale de 35 euros bruts dès le mois de mars complétés au 1er octobre par 28 euros bruts, soit un total de 50 euros nets et la prise en charge de 2 euros sur la mutuelle. L'accord de fin de conflit inclut également un calendrier de réunions sur trois mois à partir d'avril avec des groupes de salariés, d'encadrants et de praticiens sur les conditions de travail.

Clinique du Pont de Chaume (Montauban) : la grève se durcit

Les négociations salariales annuelles de la clinique du Pont de Chaume ont été marquées lundi par une grève des personnels qui sont appelés samedi à un rassemblement devant la préfecture à Montauban auquel participait le Secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, de passage dans la région pour un colloque avec la FSU sur la petite enfance à Toulouse.
Les salariés grévistes (350 environ sur 450) réclament en priorité :

- ⇨ le versement d'un treizième mois ;
- ⇨ la prise en compte des trois jours de carence maladie ;
- ⇨ l'amélioration de leurs conditions de travail pour une meilleure prise en charge des patients.

L'Union départementale CGT du Tarn-et-Garonne et la fédération CGT Santé et Action sociale ont écrit à la ministre de la Santé pour demander une médiation afin qu'une véritable négociation commence.
Devant l'ampleur du mouvement, la direction a dû procéder à l'évacuation de nombreux patients vers plusieurs établissements hospitaliers montalbanais.

Insee : - 25 % de budget de fonctionnement

Le Comité de défense de la statistique publique et l'intersyndicale de l'Institut national de la statistique ont dénoncé jeudi dernier la baisse de 25 % du budget de fonctionnement de l'Institut qui a déjà subi une réduction de 14 % de ses effectifs au cours de quatre dernières années. « *La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) va en supprimer 9 % supplémentaires à l'horizon 2015* », ajoutent-ils dans un communiqué.
« *Les déplacements et la formation professionnelle des agents ont d'ores et déjà été gelés* » et le communiqué affirme que dans l'urgence « *la direction de l'Insee va mettre en place un plan de réduction des dépenses* ».
« *Le fonctionnement de l'Insee est donc clairement menacé dès 2010* », affirment-ils et notamment « *la qualité et la crédibilité des travaux du service public de la statistique* ».

SNCF : les informaticiens mobilisés pour leur emploi

Quatre syndicats (CGT, SUD-Rail, CFDT et Unsa) de la SNCF appellent les quelque 2 000 informaticiens de l'entreprise publique à cesser le travail le 1er avril pour réclamer des garanties sur « *l'emploi en France* » et « *la maîtrise du réseau* » dans le cadre d'un futur partenariat avec IBM. La SNCF a annoncé mi-janvier qu'elle allait s'allier avec IBM pour créer une filiale (Stelsia), dans laquelle elle aurait 51 % des parts et qui sera chargée des services informatiques de l'entreprise ferroviaire. Le contrat porte sur une durée de six ans et s'élève à 1,7 milliard d'euros. Les syndicats sont contre ce projet car ils estiment que la SNCF va perdre la maîtrise de son outil informatique et devenir dépendante d'IBM ; ils craignent aussi des délocalisations d'emplois parmi ses prestataires informatiques. « *Il est inadmissible qu'une entreprise nationale comme la SNCF crée les conditions de générer des destructions d'emplois en France en se masquant derrière une filiale et une firme comme IBM* », a déclaré vendredi Didier Le Reste, Secrétaire général de la CGT lors d'une conférence de presse.

« Ma petite entreprise » : avec la crise, les PME ont trinqué les premières

Selon l'Insee dans sa dernière note de conjoncture, les petites et moyennes entreprises ont été les premières à réduire leurs effectifs lors de la crise de l'emploi entamée en 2008, tandis que les grandes entreprises ont commencé plus tard à diminuer leur main d'oeuvre.
« *Les grandes entreprises disposent, dans la gestion de leurs effectifs, de leviers de flexibilité interne relativement faibles : obligation de faire des plans de sauvegarde de l'emploi, plus grande ancienneté des salariés dans l'entreprise, moindre recours aux CDD. Mais elles bénéficient aussi d'une flexibilité externe très importante, recours plus fréquent à la sous-traitance, à l'intérim ou au chômage partiel* », selon les auteurs de ce dossier.
Plus réactives que les grandes entreprises en phase d'expansion comme en phase de crise, les petites entreprises ont « *des marges de manoeuvre plus limitées en cas de chocs défavorables* » car elles fonctionnent plus souvent en flux tendus et ont généralement moins de contraintes financières. Quant aux très grandes entreprises, qui pèsent 27 % des effectifs industriels, elles ont « *mieux préservé leurs emplois que les autres* » jusqu'à mi-2009, « *ce qui ne signifie pas que l'ajustement ne s'est pas produit par la suite* », indique l'Insee.
Mais l'impact des grandes entreprises sur l'emploi industriel dans son ensemble est majeur au travers notamment de la sous-traitance. « *En période de récession, quand les grandes entreprises ne passent plus de commandes à leurs sous-traitants, ce sont eux, le plus souvent des PME, qui réduisent en premier leur main-d'oeuvre* », soulignent les auteurs du dossier.

France Télécom : la direction dévoile ses réponses à la crise sociale

La direction de France Télécom a présenté jeudi à la presse son plan pour répondre à la crise sociale qui a secoué le groupe.
Il prévoit notamment le recrutement en 2010 de 3 500 personnes, en priorité parmi les 4 700 apprentis du groupe et les personnes handicapées. Autre engagement, la mobilité des salariés sera basée sur le volontariat.
« *Les mobilités forcées sont proscrites pour les personnes à moins de trois ans de la retraite et exceptionnelles pour les autres* », a rappelé le nouveau directeur général, Stéphane Richard. L'entreprise s'engage par ailleurs à « *tout mettre en oeuvre sur les petits sites pour préserver l'activité* » et ne pas les fermer, a précisé Mme Ernotte. Une dizaine de fermetures de sites ont déjà été stoppées, selon M. Richard.
La part variable de la rémunération des 1 100 cadres dirigeants du groupe - y compris celle de M. Richard -, qui représente aujourd'hui entre 30 et 50 % de leur salaire, sera attribuée non seulement sur des critères économiques, mais aussi de performance sociale, comme l'absentéisme ou la satisfaction des salariés.

Conseil d'Orientation des Retraites : la CGT rejette toute instrumentalisation

La CGT s'est inquiétée mardi d'une « *instrumentalisation* » du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), composé de chercheurs, syndicalistes, dirigeants patronaux, parlementaires et représentants de l'État.
Son rapport attendu mi-avril doit servir de base aux choix de réforme du mode de financement des retraites, chantier majeur du gouvernement en 2010.
Or, soulignent dans un communiqué Pierre-Yves Chanu et Jean-Christophe Le Duigou, deux représentants de la CGT, « *plusieurs journaux font état des hypothèses d'évolution des différents paramètres de la retraite que le COR serait susceptible d'expertiser, dont le relèvement à 65 ans de l'âge d'ouverture des droits et le passage à 70 ans du seuil ouvrant droit à une retraite à taux plein* ».
La CGT est « *bien entendu en désaccord total avec de telles hypothèses* », rappellent-ils.
Mais surtout, la Confédération « *s'étonne que soient ainsi présentées comme étant des scenarii du COR, des simulations réclamées par le patronat, alors que la réunion du COR ne se tiendra que mercredi 24 mars* ».

Élections régionales : moins d'abstention chez les sympathisants de syndicats

Selon un sondage *Liaisons sociales/CSA* paru mardi, les adhérents ou sympathisants des syndicats ont davantage voté que les autres électeurs aux régionales. L'abstention ou le vote blanc et nul n'a été choisi que par 48 % des proches du syndicalisme au premier tour et 44 % au deuxième. Les électeurs qui se reconnaissent dans la CGT, la CFDT et Sud ont voté plus à gauche que l'ensemble des Français, tandis que les sympathisants ou militants CFTC, CFE-CGC et FO ont un vote marqué à droite. Les listes UMP ont obtenu au premier tour leurs meilleurs résultats auprès des proches de la CFTC et de la CFE-CGC, avec respectivement 46 % et 40 %, contre 26 % au niveau de l'ensemble des Français. Au premier tour, plus d'un sympathisant FO sur quatre a voté aux deux extrêmes de l'échiquier.

Démographie : l'âge moyen de la maternité recule

Selon une étude de l'Ined publiée jeudi, fondée sur les chiffres du recensement de l'Insee, « *le recul de l'âge de la maternité se poursuit en France* ». « *C'est la première fois depuis un siècle que le seuil de 30 ans est atteint, hormis la parenthèse de la Première Guerre Mondiale qui avait vu l'âge des mères augmenter jusqu'à dépasser 30 ans entre 1916 et 1919* ». Ce recul de l'âge n'empêche pas la France d'être toujours championne d'Europe de la fécondité derrière l'Irlande, avec 1,98 enfant par femme en métropole, note l'Institut démographique. Depuis plusieurs années, la fécondité baisse chez les femmes de moins de 30 ans, mais augmente chez les plus de 30 ans. La tendance au recul de l'âge des maternités est « *général dans le monde développé* », note cette étude. Ce recul « *est associé à l'allongement de la durée des études* » *mais aussi « à la progression de l'emploi féminin et au souhait croissant des femmes de ne mettre des enfants au monde qu'une fois installées dans la vie, avec des diplômes, un emploi stable, un logement et une vie de couple* », explique le démographe Gilles Pison, l'auteur de l'étude.

Soirées-Débats de l'UGICT-CGT:
le 6 avril avec Camille Peugny sur « Le déclassement »

Camille Peugny est docteur en sociologie (I.E.P. de Paris) et chargé d'études à la DARES (*Département Conditions de travail et santé*).
Dans son livre paru aux éditions Grasset en janvier 2009, *Camille Peugny* passe au crible d'une étude sociologique les causes, les conséquences et surtout les effets des différentes formes de déclassement que connaissent les classes sociales en France aujourd'hui.
Dans quelle mesure les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les cadres et avec eux leurs enfants aujourd'hui, connaissent-ils un déclassement ? Comment le vivent-ils ?
Son étude porte sur les personnes de 35-40 ans « *qui se trouvent dans une position sociale moins bonne que celles de leurs parents* ». Environ 30 % des enfants de cadres !
Il donne son avis sur l'assertion qui consiste à accuser l'école de former trop de diplômés.
Camille Peugny nous renseigne utilement sur le comportement des déclassés à l'égard de l'engagement social et syndical. Il va plus loin en analysant leur attitude à l'égard du politique et en expliquant en partie le vote extrême droite.
Dans son interview à la « *CGT Ensemble* », il conclut : « *Les syndicats ont donc la responsabilité de resocialiser ces parcours en montrant que l'expérience au travail n'est pas qu'individuelle. Ce faisant, les syndicats pourront constituer un attrait pour ces salariés qui sont en souffrance.* »
Ce débat aura lieu : **mardi 6 avril de 17h30 à 19h30,** *Salle Mezzanine, hall des fédérations Complexe CGT à Montreuil.*